



## Pensio alimentaire et chomage

-----  
Par pension

Bonjour, d'ici quelques mois, je ne percevrai plus d'indemnités chômage. Lorsque j'étais en activité je payais une pension alimentaire de 400 ? à la mère de mon enfant. Sa situation professionnelle( et donc financière) a bien évolué depuis la mise en place de la pension alimentaire. Je voudrais connaitre les démarches pour faire connaître au juge ma nouvelle situation, et ainsi faire baisser, voire supprimer la pension alimentaire en attendant que je retrouve à nouveau un emploi? Quelles démarches suivre, sachant que ces derniers prennent énormément de temps. Y-a-t'il des formulaires, ou des procédures toutes faites pour qu'une déclaration de changement de situation soit prise en compte?

Merci par avance.

Cordialement.

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Très cordialement